

légères, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Organisation des Nations Unies. Elle examine quatre options en établissant les avantages et les inconvénients de chacune :

- 1) consigner au registre mondial (à savoir, dans le Registre des armes classiques des Nations Unies) une information détaillée sur les transferts d'armes légères;
- 2) élaborer des registres sous-régionaux ou régionaux de format identique, qui seraient ensuite centralisés sous les auspices des Nations Unies;
- 3) créer des registres régionaux ou subrégionaux qui ne soient pas sous l'égide des Nations Unies;
- 4) proposer la divulgation volontaire de renseignements par l'entremise du registre mondial.

En outre, Goldring propose plusieurs autres méthodes permettant d'améliorer la transparence, parmi lesquelles :

- 1) établir ou renforcer les lois nationales pour surveiller le commerce des armes légères;
- 2) élaborer des données fiables sur les transferts d'armes légères (en utilisant des études de cas détaillées dans différents pays);
- 3) se fonder sur les succès et les échecs passés pour améliorer le résultat des efforts de l'avenir.

Goldring maintient qu'en dépit de ses avantages, la transparence n'est qu'un moyen initial sur la voie qui mène à la limitation des transferts d'armes. Elle propose plusieurs options de politiques qui pourraient contribuer à juguler la prolifération des armes légères, notamment :

- 1) contrôler les types d'armes individuelles (p. ex., mines terrestres antipersonnel);
- 2) mettre l'accent sur les processus de contrôle nationaux et internationaux (p. ex., améliorer la surveillance des mécanismes de contrôle et d'exécution nationaux existants);
- 3) s'axer sur le conflit (contribuer à prévenir l'occurrence du conflit en assurant la promotion d'un climat de confiance régional et de mesures destinées à assurer la sécurité des populations).

Goldring conclut que le Registre des armes classiques des Nations Unies, tel qu'il est actuellement structuré, laisse dans l'ombre des dimensions clés de l'acquisition et du transfert des armes. Elle recommande d'élargir sa portée pour y faire figurer les armes légères sous peine de voir le registre perdre de sa pertinence au fil des ans.

**711.** Goldring, Natalie J. "Links Between Domestic Laws and International Light Weapons Control." Une communication présentée à l'American Academy of Arts and Sciences, Carnegie Commission on Preventing Deadly Conflict, Controlling the Global Trade in Light Weapons, Washington, D.C., les 11 et 12 décembre 1997.

Goldring présente les « résultats préliminaires d'un projet d'élaboration de stratégies qui éliminerait les obstacles internes au contrôle des armes légères ». Après avoir examiné les efforts de contrôle au Royaume-Uni et en Australie, Goldring va chercher des exemples principalement aux États-Unis. La National Rifle Association (NRA) des États-Unis s'oppose à la plupart des mesures législatives sur le contrôle des armes à feu, prétendant que cette